

Certificat d'Analyse(s)

**Annule et remplace Dossier
250423002627 01 du 30/04/2025**

Propriétaire : LEFEVRE LANCELOT Eléa

LEFEVRE LANCELOT Eléa

Elevage : 41451

84 Route Nationale

Demandeur : LEFEVRE LANCELOT Eléa

Organisation :

51140 JONCHERY SUR VESLE

Préleveur : MAES Paul (23446)

Date de prélèvement : 15/04/2025

Date de réception : 23/04/2025

Nombre de prélèvements : 1

Nature des prélèvements : Buccal (brossette)

Espèce : CHAT

Race : OSH - Oriental

Date de naissance : 12/01/2025

Sexe : Mâle

Atrophie Progressive de la Rétine (APR)

Date d'exécution : 30/04/2025

Identification	Autres informations	Résultat
1 Code ADN : FC83276 Nom : ANAKIN SKYWALKER DES HIMAWARI Puce : 250268781622147		NORMAL (+/+)

La présence de la mutation IVS50+9T>G du gène CPE290 est recherché. Cette mutation est responsable du développement de maladie oculaire liée à une dégénérescence rétinienne (APR).

Test validé sur les races suivantes : Abyssin/Somali, Bengal, American Curl, American Wirehair, Cornish Rex, Munchkin, Ocicat, groupe « Siamois », Singapura, Thai, Tonkinois

Cette mutation se transmet de manière autosomique récessive ; Seuls les individus ayant reçu 2 allèles mutés (génotype -/-) sont considérés comme atteints par la maladie. Les individus ayant reçu un seul allèle muté (génotype +/-) sont considérés comme porteur de la maladie - ils ne développeront pas la maladie mais ont 50% de chance de transmettre héréditairement la mutation à leurs descendants. Les individus ne possédant pas d'allèles mutés (génotype +/+) sont considérés comme sains.

Les tests génétiques mis en oeuvre conformément aux données acquises de la science identifient uniquement la mutation connue, d'autres anomalies génétiques impliquées dans l'expression de la maladie n'étant pas exclues.

NORMAL (+/+) : animal homozygote normal, non porteur de la mutation

PORTEUR (+/-) : animal hétérozygote porteur de la mutation

ATTEINT (-/-) : animal homozygote atteint

Fait à Loudéac, le 02/05/2025

Olivier Yvernogea

Technicien service Biologie Moléculaire



Ce compte-rendu ne concerne que les prélèvements soumis à analyse.

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous la forme de fac-similé photographique intégral.